Interactions entre variétés dialectales subordonnées et français standardisé en toponymie : Boursières, la Boursière, la Boursoye, la Ferselles Farces, la Tarsenière (Haute-Saône/France)

Autor(en): **Chambon, Jean-Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **82 (2018)**

Heft 325-326

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-842234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Interactions entre variétés dialectales subordonnées et français standardisé en toponymie: *Boursières*, *la Boursière*, *la Boursoye*, *la Ferse/les Farces*, *la Tarsenière* (Haute-Saône/France)

Nous nous efforcerons dans les pages suivantes de démontrer que le toponyme français *Boursières* (Haute-Saône), issu en dernière instance de lat. *BUXĀRIAS "lieux plantés de buis", s'explique par une fausse régression: un retour à [-rs-] survenu à partir d'une forme patoisante en [-ʃ-] dans une zone où l'ancienne séquence [-js-] et l'ancien groupe [-rs-] (conservé au contraire par le français standardisé) ont fusionné en [-ʃ-] dans les parlers dialectaux. Nous mettrons en lumière le conditionnement sociolinguistique de cette fausse régression hypercorrective: la situation d'insécurité linguistique des premiers milieux francophones locaux en situation diglossique. Nous voudrions suggérer ainsi que l'étymologie-histoire des mots, si elle est appliquée aux noms de lieux, permet d'apporter des éléments utiles à la (micro)sociolinguistique historique (§ 1). La mise en lumière d'un tel procès d'hypercorrection diglossique nous aidera ensuite à éclairer l'origine d'autres noms de lieux de la même région: *la Boursière* (§ 2), *la Boursoye* (§ 3), le type *la Ferse/les Farces* (§ 4) et *la Tarsenière* (§ 5).

1. *Boursières* (Haute-Saône)

1.1. Boursières est le nom français d'une commune de la Haute-Saône (canton de Scey-sur-Saône) située à une dizaine de kilomètres environ à l'ouest de Vesoul, le chef-lieu du département (*IGN 1:25 000, 3321 E*).

On lit dans le DNLF (s. v. 2. *Bours*):

> «**Borcium* (*fundum*), du nom d'homme lat. *Borcius*; [...] — avec suff. *-aria* (formation rare): *Boursières*, H.-Saône (qui peut être aussi un endroit planté de *bourse* = mâche)»[1].

[1] Il resterait à montrer que -ĀRIA s'est effectivement combiné à des noms d'homme latins. Quant à «*bourse* = mâche», le FEW (1, 668b, BYRSA) ne connaît dans ce sens que frm. *boursette*, lequel se rattache visiblement à un type caractéristique de l'ouest d'oïl (norm. hbret manc. poit. aun. Blois).

Taverdet (1987, 13) écrit de son côté :

> « En 1779, *Bourciere* ; site récent ; peut-être tout simplement une variante phonétique des *Buissières* "lieu planté de buis" ; dialectalement on peut assister fréquemment au développement d'un *r* non étymologique entre consonne labiale (*b*) et *s* »[2].

Enfin, selon Nègre (1990-1991, § 26 954), on aurait « peut-être » affaire à « oïl (*terre*) *boursière*, équivalent de *fief boursier* "dont le revenu consiste en quelques émoluments qui entrent en la bourse" (FEW, I, 668a) »[3]. Quant au NDC (2, 9), il n'a risqué aucune hypothèse.

1.2. Ce dernier ouvrage ne fournit que deux attestations anciennes : frm. *Bourciere* en 1779 et *Boursiere* en 1789 (NDC 2, 9) ; c'est sans doute le caractère tardif de ces attestations qui a suggéré à Taverdet l'idée d'un « site récent ». On peut cependant faire état de formes plus anciennes consignées par l'érudit franc-comtois Charles Longchamps (1852-1856, 10 juillet 1852, 1) :

mlt. *Boysseriis* (abl.) en 1209 : « Odo miles de Boysseriis... in decimis de Conosche » [= *Quenoche* (Haute-Saône)]

afr. *Boyssieres* (en contexte latin) en 1256 : « in manso quod dicitur de Boyssières »

frm. *Boissières* au 17e siècle[4]

On peut encore ajouter frm. *Bourcieres* en 1609 (ADHS, B 5940)[5], *Bourcière* en 1654, *Boursière* en 1657 (tous les deux Lassus 1995, 55), *Bourcière* en 1679 et 1708 (tous les deux ADHS, respectivement B 3589 et H 632), *Boursieres* en 1748 (Querret 1748, 12) et en 1759-1760 (carte de Cassini, feuille 145), *Boursières* depuis 1790 (Lemercier 1992, 16).

Longchamps (1852-1856, 10 juillet 1852, 1) a relevé, d'autre part, la forme patoise *Bouchire*, c'est-à-dire, selon toute probabilité, [buˈʃiːr][6].

---

2 Taverdet ajoute (n. 7) : « Pour l'étude de ce phénomène de développement de *r*, cf. notre travail *Les Patois de Saône-et-Loire*, Dijon 1980, T. I, p. 222 ; c'est certainement le même fait qu'on a dans le fr. populaire *briscard*, qui désigne le soldat "chevronné" ; à comparer avec *bique* ».

3 La prudence recommanderait d'attester fr. **(terre) boursière* comme synonyme de *fief boursier* avant d'envisager d'en faire l'étymon d'un nom de lieu.

4 Ces attestations ne sont pas référencées, mais les formes médiévales sont citées en contexte, ce qui donne confiance ; d'après les quelques recoupements auxquels nous avons pu nous livrer, il y a tout lieu de penser que les matériaux de Longchamps proviennent de recherches d'archives consciencieuses. Il ne faut donc pas en rester à l'impression défavorable que procurent les étymologies celtomaniaques de cet auteur.

5 Nous devons les attestations datées 1609, 1679 et 1708 à l'amabilité de Louis Jeandel.

6 Sur la collecte des formes toponymique dialectales haut-saônoises par Longchamps, voir Jeandel/Chambon (2014).

1.3. Les formes médiévales permettent de valider l'intuition étymologique de Taverdet. *Boursières* continue lat. *BUXĀRIAS, dérivé de BUXU "buis" à l'aide du suffixe -ĀRIU (> *-ERIU) employé ici comme formateur de collectifs[7]. L'absence d'article fait supposer une formation antérieure à *ca* 700 (cf. Chambon 2005). *Boursières* peut ainsi être inséré dans une série bien connue et prolifique[8]. Quant à la forme dialectale *Bouchire*, il s'agit du résultat régulier de *BUXĀRIAS: dans les parlers comtois, notamment ceux de la zone de Vesoul, la chuintante de *Bouchire* est en effet l'issue attendue de la palatalisation de [s] précédé de yod et suivi d'une voyelle (Dondaine 1972, 125-126 et carte 6): cf., par exemple, ['kø(:)ʃ] "cuisse" < COXA à Scye (ALFC 870 p 47) et dans tous les points de cet atlas les plus proches de Vesoul (cf. encore ALF 370 p 36 = Gourgeon et p 45 = Échenoz-la-Méline).

1.4. Il reste à expliquer la forme française moderne *Boursières*.

1.4.1. Plutôt que de faire appel au parallèle peu sûr que fournirait, selon Taverdet (1987, 13), frm. *briscard*, il convient de rappeler que dans la plupart des parlers comtois [-ʃ-] est également le résultat du groupe consonantique [-rs-] en position intervocalique (Dondaine 1972, 127, 130-131): cf. frcomt. [mu'ʃe:] "morceau" < afr. *morsel* (ALFC 332, notamment à Scye = p 47; FEW 6/3, 145a, MORSUS). Cette fusion fait attendre des fausses régressions de [-ʃ-] (< [-js-]) à [-rs-], d'autant plus que le groupe [-rs-] a été conservé par le français standardisé (cf. frm. *bourse*, *morceau*, *verser*, etc.).

1.4.2. Selon Dondaine (1972, 133), les premières attestations du changement [-rs-] > [-ʃ-] se rencontrent dans les noëls de François Gauthier (né à Marnay, Haute-Saône, en 1675, décédé en 1733), composés de 1705 à 1729, imprimés en 1751[9], et dans des noëls imprimés à Dole en 1758. On en trouve déjà un exemple en 1668 dans le *Dialogue de Porte Noire et de Pilory*, un texte rédigé dans le parler de Besançon[10]: *pouchant qu'/pouechan qu'* (+ voyelle) "parce que" < **pour san que* (avec le démonstratif neutre de type *cen* < *ECCE INDE). Louis Jeandel, qui voudra bien trouver ici l'expression de nos remerciements, nous fait connaître plusieurs exemples supplémentaires trouvés dans des inventaires après décès (tous Luze, Haute-Saône; ADHS, E 477), à savoir:

---

7 Nous interprétons le pluriel féminin en -AS comme une trace du stade d'ambigénie par lequel sont passés en Gaule les anciens neutres devenus masculins au singulier (voir Chambon/Chauveau 2012).

8 Voir Nègre (1983, 9) et les manuels de toponymie française. Cf. en particulier, pour la Franche-Comté, *Boussières* (Doubs), *Boissieres* 1092 (DCD 1, 481) et *À Boussière*, lieu-dit de Fuans (Doubs; Thiébaud 2003, 1, 40).

9 Dondaine (1997, 12).

10 Dondaine (1972, 17). Nos remerciements s'adressent à Gilles Roques qui nous a aimablement communiqué ce texte.

mfr. rég. *barsse*, 1579: «ung vieux fert de barsse» (inventaire Claude Malblanc);
mfr. rég. *barse*, 1596: «ung fert de barse» (inventaire Girard Nochier);
frm. rég. *berse*, 1622: «une berse» (inventaire Antoine Vuillamier)[11].

Selon la juste explication fournie à Louis Jeandel par la regrettée Colette Dondaine, ces formes ont été dépatoisées de manière hypercorrecte à partir de mfr. frm. *bêche*. On citera aussi frm. rég. *marce* s. f. "bajoue du porc" (Vesoul 1638)[12] < frm. rég. **mache* < frcomt. (aujourd'hui extrême-est) [maʃ] et var. (ALFC 685; FEW 6/1, 559a, MAXILLA). L'attestation de 1579 fournit de manière indirecte (hypercorrectisme en français régional) un premier jalon pour le changement phonétique [-rs-] > [-ʃ-] dans les patois comtois (voir aussi une attestation de 1569 ci-dessous § 4.2.3.).

1.4.3. C'est par une fausse régression identique que s'explique frm. rég. *Bourcière(s)/Boursière(s)* à partir d'une forme française en [-ʃ-] **Bouch(i)ères*, elle-même empruntée au patois *Bouchire*. Au vu des éléments de chronologie disponibles (*Bourcière(s)/Boursière(s)* en 1609, 1654, 1657 et 1679, face à *Boissières* 17e s.), on peut conclure que la fausse régression s'était non seulement produite, mais encore imposée dès la première moitié du 17e siècle.

1.4.4. Envisagé du point de vue sociolinguistique, **Bouch(i)ères* > *Boursières* constitue une hypercorrection due aux premiers milieux francophones de Vesoul et des environs, milieux encore patoisants, atteints de ce fait d'insécurité linguistique et soucieux de débarrasser leur français de toute prononciation suspecte de trahir l'influence du patois. Nous avons donné ailleurs (Chambon 2008; Chambon/Hennequin 2015) des exemples de ce type de procès caractéristiques de situations de diglossie entre français standardisé régional et variétés dialectales à lui subordonnées.

Dans le cas présent, on doit poser

(i) un premier emprunt par le français standardisé régional au parler dialectal, emprunt comportant les adaptations attendues (*Boissières*, encore au 17e siècle);

(ii) sous la pression du vernaculaire comtois, le remplacement de cette forme francisée (sans postérité) par une forme **Bouch(i)ères* influencée par le patois;

---

11 Cf. encore mfr. rég. *berche* (1604 «une berche et ung croc de fer», inventaire Pétremand). Voir à présent Jeandel/Thévenin (2015, 268 et glossaire sur CD-Rom s. v. *barse*).

12 Aimable communication de Louis Jeandel.

(iii) enfin, la dépatoisisation de **Bouch(i)ères* en *Boursières* (résultat émergeant à l'écrit dès 1609) en application hypercorrecte de la règle de conversion frcomt. [-ʃ-] = frm. [-rs-].

1.4.6. S'appuyant sans doute tout particulièrement sur l'exemple de conversion reliant frcomt. ['buʃ] (ALF 160 p 45 = Échenoz-la-Méline, point le plus proche de Boursières) à frm. *bourse*, la dépatoisisation a impliqué une réanalyse remotivante du toponyme et son intégration, vaille que vaille, dans la famille de frm. *bourse*. Cette apparence — qui est, en même temps, une réalité de l'histoire du mot — a pu tromper certains experts (Dauzat/Rostaing, Nègre).

1.5. Au total, après l'introduction du français standardisé en Franche-Comté[13], l'histoire de notre toponyme comtois a donc été marquée, à l'époque moderne, par une période d'interactions entre les deux variétés en contact diglossique, variété basse comtoise (B) et variété haute française (H), puis par la scission définitive des deux axes diachroniques, celui du patois (B) et celui du français (H). L'axe B se caractérise par une «histoire froide» dans laquelle le toponyme se contente d'enregistrer ou de maintenir les changements phoniques propres à la variété dialectale. L'axe H connaît au contraire une 'histoire chaude' (emprunt/adaptation, patoisisation, dépatoisisation) où les interactions avec B (action patoisante et réaction dépatoisante) signalent un stade encore fluide de la diglossie (jusqu'au début du 17e siècle au plus tard, dans le présent exemple); voir à ce sujet Chambon (2007). Le 18e siècle et l'époque contemporaine (après la Révolution) verront au contraire la fixation officielle définitive des toponymes sur l'axe H, lesquels n'enregistreront plus que les éventuels changements phoniques affectant le français dans sa variété régionale (postériorisation de /r/, par exemple).

2. *La Boursière* (Haute-Saône)

Une solution identique à celle que venons de proposer pour *Boursières* permet de rendre compte de *la Boursière*, nom d'un lieu-dit d'Oiselay-et-Grachaux (canton de Gy)[14]. Oiselay (point 57 de l'ALFC) dit en effet, d'une part, [mu'ʃe:] "morceau" (ALFC 332) < afr. *morsel* ou [va'ʃɛ] "verser" (ALFC 287) < afr. *verser* (FEW 14, 308a, VERSARE), et est inclus, d'autre part, dans l'aire de

[13] En Franche-Comté, l'implantation du français langue écrite se produit entre 1400 et le milieu du 16e siècle; on observe «eine nahezu farblose französische Schriftsprache» dès la fin du 15e siècle (Gossen 1957, 429; 442).

[14] Au nord d'Oiselay et à l'est de Grachaux (*IGN 1:25 000, 3322 O*).

chuintisation de yod + [s], à sa limite sud (Dondaine 1972, 126). Les conditions sont donc réunies à Oiselay-et-Grachaux pour que soit survenue une fausse régression hypercorrective. Du fait de l'emploi de l'article, la formation de *la Boursière* doit être considérée comme plus récente que celle de *Boursières*. Ce toponyme est basé sur le type médiéval de mfr. *boissiere* s. f. "lieu planté de buis" (hbret. 1499, DMF 2015, s. v. *buissière*)[15].

3. *La Boursoye* (Haute-Saône)

On peut postuler que le même mécanisme est intervenu dans l'histoire d'un autre toponyme haute-saônois: *la Boursoye*, nom d'un écart de Fresse (canton de Melisey)[16], seul exemplaire de son type dans Anon. s. d. (nomenclature nationale basée sur les cartes au 1:25 000 de l'IGN). La zone de Fresse appartient en effet à l'aire [-rs-] > [-ʃ-] (cf. Servance *boche* "bourse" et Melisey [mo'ʃe:] "morceau", respectivement Mougin 1957, 53 et ALFC 332 p 22) comme à l'aire de chuintisation de yod + [s] (cf. Melisey ['køʃ] "cuisse" ALFC 870 p 22). On supposera antérieurement à la régression un stade frm. **la Bouchoie*, avec le suffixe collectif issu de -ĒTA sous sa forme francisée *-oie*[17].

4. Le type toponymique *la Ferse/les Farces* (Haute-Saône)

4.1. Les continuateurs réguliers de faisse *(< FASCIA) dans la toponymie de la partie orientale de la Haute-Saône*

Les issues de lat. FASCIA (afr. *faisse*) dans les parlers comtois comportent régulièrement une fricative chuintante sourde en position intervocalique: cf. le diminutif Corravillers [fa'ʃɔt] s. f. "ce qui maintient lange et *drapeaux*" (ALFC 1098* p 21; Dondaine 2002, 213), Plancher, Auxel. *fachotte* "maillot"

---

15 Fr. *buissière*, attesté en 1507, puis à partir de 1819 (TLF), paraît être une nouvelle dérivation française sur *buis* (ou une réfection sur *buis*).

16 *IGN 1:25 000, 3520 O* (sur un versant, au nord du Magny); ø Suchaux 1866 et Dieu 1858 (lieu probablement non habité au milieu du 19e siècle).

17 Meyer-Lübke 1966, §43; Nyrop 1908, 87; TLF 2, 264-265 (frm. *buissaie*, attesté depuis 1867 seulement dans FEW 1, 666a, BUXUS, est un néologisme, cf. DG; ø TLF). — Pour la forme francisée du suffixe, cf., dans la même région de Lure (Haute-Saône): *la Bouloye* à La Bruyère (écart, *IGN 1:25 000, 3520 O*); *la Bouloye* à Belonchamp (lieu-dit, *IGN 1:25 000, 3520 O*; probablement *le bois de la Bouloye* en 1751, Caritey 1989, 142); *la Grande Frénoye* à Senargent-Mignafans (lieu-dit, *IGN 1:25 000, 3521 O*); *la Pommeroie* à Amont-et-Effreney (écart, *IGN 1:25 000, 3520 O*); *lai Vernoye* en 1334 à Bouhans (nom de terroir disparu, DLSR 1, 222/3-4); *la Venoye* (< **la Vernoye*) à Amblans-et-Velotte (lieu-dit, *IGN 1:25 000, 33421 E*) et par conséquent sûrement distinct du précédent.

(FEW 3, 424a, FASCIA). Ce sont les issues attendues du simple qui se sont investies, avec le sens de "bande de terre, terre de forme allongée" (FEW 3, 425b: notamment achamp. et ard.; Morlet 1969, 257; ALCB 259, 260), dans les microtoponymes suivants de la partie orientale de la Haute-Saône[18]:

la Fache à Servance (cadastre de 1838 et *IGN 1:25 000, 3520 ET*; autrefois hameau, cf. *La Fache* 1748, Querret 1748, 103);

la Faiche à Luze (1826);

la Fêche à Brevilliers (1827);

la Fèche sur *IGN 1:25 000, 3621 OT*;

les Fêches à Magny-Vernois (1812);

les Feiches à Fougerolles (1827);

Aux Féches à Plancher-Bas (1834);

les Fèches sur *IGN 1:25 000, 3520 ET*;

Aux Feiches à Ronchamp (1833) et à Villers-sur-Saunot (1828).

Cf. encore les diminutifs *la Fechotte* à Magny-Vernois (1812), *la Fachotte* à Saint-Sauveur (s. d.), *la Fachotte* à Saint-Bresson (1826); *la Facelle* à Anjeux (1829), *Aux Fécelles* à Byans (1826).

4.2. Les régressions hypercorrectes en Haute-Saône

4.2.1. Dans la même zone, la régression hypercorrecte de [-ʃ-] à [-rs-] a conduit à *la Ferse*, nom d'un hameau de Ternuay (*IGN 1:25 000, 3520 ET*; *la Ferce* au cadastre de 1839). Cette forme est aussi représentée, parfois dès *ca* 1700[19], dans les noms de terroirs suivants de la commune d'Amblans-et-Velotte (Vuillemard s. d., 15, 16, 31, 32)[20]:

les Ferces (*ca* 1700);

Aux Grandes Ferces (1813);

la Planche des Ferces (1813) < *Sur la Planche des Ferces* (*ca* 1700);

les Tournes des Ferces (*ca* 1700).

4.2.2. La microtoponymie de la Haute-Saône connaît également des formes refaites en *Farce(s)*:

---

18 Les attestations datées du 19e siècle sont tirées des cadastres napoléoniens. Nous remercions Alain Guillaume de nous avoir communiqué ses dépouillements.

19 Les sources de Vuillemard sont les «terriers de 1678, 1720 et 1721» (Vuillemard s. d., 32), mais il ne date pas précisément les toponymes attestés dans ces terriers. C'est pourquoi nous écrivons *ca* 1700.

20 Vuillemard indique (sans citer de source): «la ferce est une langue de terre, très longue et de petite largeur» (conjecture de sa part ou mot attesté ?).

les Farces à Noidans-lès-Vesoul;
les Farces et *Haut de la Farce* à Dampvalley-Saint-Pancrace (*IGN 1:25 000, 3419 O*);
Aux Farces à Corbenay (1836), Échenoz-la-Méline (1809) et Vy-lès-Lure (1812);
Les Grandes Farces à Adelans (Vuillemard s. d., 55);
Combe des Farces à Noidans-lès-Vesoul (*IGN 1:25 000, 3421 O*);
Pré des Farces à Frotey-lès-Lure (1813).

Celles-ci sont à expliquer soit à partir de la variante dialectale *Fache*, soit par l'hésitation survenue, après la fausse régression à [-rs-], entre les timbres [ɛ] et [a] devant [r] + consonne (Dondaine 1972, 381-382, qui écrit: «désordre [...] complet»)[21]; comparer la variation entre mfr. rég. *bars(s)e* (1579, 1596) et *berse* (1622; ci-dessus § 1.4.2.). Au plan graphique, l'attraction de frm. *farce* est évidemment intervenue.

4.2.3. Parfois, la forme régressive n'est pas parvenue à s'imposer. Ainsi à Luze, le nom de terroir *la Faiche* (1826) s'est maintenu, bien qu'il soit attesté sous la forme hypercorrecte *en la Ferse* en 1569 (ADHS, E 549, registre n° 1)[22]. Cette dernière mention fournit la plus ancienne attestation de la fausse régression et indirectement la première datation du changement dialectal [-rs-] > [-ʃ-] (cf. mfr. rég. *barsse* 1579, dans un document concernant, lui aussi, Luze, ci-dessus § 1.4.2.).

4.3. Coup d'œil hors du domaine comtois: Haute-Marne et Bourgogne

4.3.1. D'après les données d'Anon. (s. d.), le même type issu de *faisse* est abondamment représenté dans le département de la Haute-Marne où *les Farces* est un nom de lieu-dit dans les communes suivantes, toutes situées dans la partie méridionale du département: Aujeurres, Coupray, Courcelles-en-Montagne, Dinteville, Isômes, Orbigny-au-Val, Perrogney-les-Fontaines. Or, de nombreux parlers de cette zone confondent en un même résultat [-ʃ-] les issues de yod + [s] et de [-rs-] intervocaliques (cf. ALF 160 BOURSE et 875 MORCEAU; ALCB 382 MOISSON et 468 MORCEAU; Dondaine 1972, 134). On expliquera ces microtoponymes de la Haute-Marne par le même mécanisme hypercorrectif qu'en Haute-Saône.

---

21 Des formes du type ['fa:rsə] "bande d'étoffe" existent sporadiquement dans les parlers vaudois et valaisans (GPSR 7, 178, qui les explique par «l'allongement du *-a-*»).

22 Aimable communication de Jean Hennequin.

4.3.2. En Bourgogne, Taverdet (1990, 603, 606) a relevé de nombreux microtoponymes contenant *Farce(s)*. Ceux-ci se groupent presque tous dans la partie septentrionale du département de la Côte-d'Or (arrondissement de Montbard)[23]. Taverdet considère à juste titre ces noms comme relevant d'une « variante phonétique des précédents [= types *Fasse*, *Fache* < FASCIA] », mais il les explique, comme *Boursières* (ci-dessus § 1.1.), par le « développement d'un [r] non étymologique, assez fréquent dans la région ». Or, les parlers du nord de la Côte-d'Or connaissent, eux aussi, un résultat identique [-ʃ-] de yod + [s] et de [-rs-] en position intervocalique (cf. ALF 870 et ALB 422 MOISSON, d'une part; ALF 623 PETIT GARÇON et ALB 1601 JEUNE HOMME, d'autre part). L'explication par une régression hypercorrecte s'impose aussi pour ces microtoponymes bourguignons.

5. *La Tarsenière* (Haute-Saône)

5.1. Le type lexical issu TAXŌNE + -ĀRIA, auquel se rattache, par exemple, frm. rég. du Doubs *tessonnière* s. f. "repaire du blaireau" (FEW 13/1, 145b, TAXO)[24], est souvent représenté dans la microtoponymie de la Haute-Saône sous des formes ayant conservé le traitement dialectal [-ʃ-] du groupe [-js-][25]:

En la Tachenière à Villeparois (cadastre de 1809);
les Tachenières à Bouligney (1829);
les Tochenières à Plancher-Bas (1834);
Champs de la Tachenière à Héricourt (1817).

Ces formes sont à comparer à Plancher *tochon* s. m. "blaireau", Châten. *tâchon*, Montbéliard *tachon* (tous les trois FEW 13/1, 145a)[26].

5.2. Dans *la Tarsenière*, lieu-dit de Villersexel (canton de Villersexel; cadastre napoléonien, s. d.), le groupe *-rs-* s'explique à partir du type précédent par le mécanisme de fausse régression hypercorrecte mis à jour plus haut (dans le parler de Villers-la-Ville, près de Villersexel, l'ancien groupe [-rs-] intervocalique est effectivement passé à [-ʃ-]; voir ALF 875 MORCEAU p 55).

---

23 S'y ajoute *les Farces*, dans l'Yonne, à Vassy.

24 Aussi frm. du Jura *tessonnière* et frm. rég. Neuchâtel *tassonnière*.

25 Cf. au contraire les formes plus ou moins francisées *les Taissonnières* à Esboz-Brest (1832) et *Aux Tacenières* à Ronchamp (1833).

26 Voir encore ALFC 738, qui montre que l'emprunt à frm. *blaireau* s'est introduit presque partout.

6. Bilan

Les remarques présentées ci-dessus conduisent à rappeler qu'on ne saurait se limiter, lorsqu'on cherche à établir l'étymologie d'un nom propre de lieu, à une investigation portant sur la seule origine. Le toponymiste, en tout cas s'il opère en tant que linguiste diachronicien, se doit d'appréhender autant que possible l'entier du développement historique des noms de lieux. En lexicologie historique française (et romane), une telle perspective est depuis longtemps pratiquée sous le nom d'*étymologie moderne*. Le passage de l'étymologie-origine à l'étymologie-histoire des mots doit également être préconisé en toponymie française (et romane). Ce changement de problématique permet non seulement de corriger l'incomplétude ordinaire de la toponymie des toponymistes, mais aussi de mettre au jour des événements utiles à l'histoire des langues et des variétés dans leur contexte social (cf. Chambon 2008, 2009) en concrétisant et précisant les données de la macrosociolinguistique historique. En retour, cette perspective renouvelée peut contribuer à lever certaines difficultés apparentes faisant obstacle, en première approche, à l'établissement de l'étymologie-origine de certains noms de lieux.

Université de Paris-Sorbonne Jean-Pierre CHAMBON

Références bibliographiques

ADHS = Archives départementales de la Haute-Saône.

ALB = Taverdet, Gérard, 1975-1980. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne*, 3 vol., Paris, CNRS.

ALCB = Bourcelot, Henri, 1966-1978. *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, 3 vol., Paris, CNRS.

ALFC = Dondaine, Colette / Dondaine, Lucien, 1972-1991. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, 4 vol., Paris, CNRS.

Anonyme, s. d. *Dictionnaire des toponymes de France*, Bouffémont, CDIP.

Caritey, Pierre, 1989. *Ternuay d'autrefois (16e-18e siècles). Un village des Vosges saônoises avant la Révolution*, Vesoul, SALSA.

Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Toponymie et grammaire historique: les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania», in: James-Raoul, Danièle / Soutet, Olivier (dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 143-155.

Chambon, Jean-Pierre, 2006. «Contributions à l'étude de la toponymie de l'arrondissement de Lure. V.», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 25, 121-136.

Chambon, Jean-Pierre, 2007. «Toponymie (majeure), diffusion, régionalisation et standardisation du français: quelques observations propédeutiques», in: Trotter, David (ed.), *Actes du XXIVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Aberystwyth 2004)*, 4, 349-359, Tübingen, Niemeyer.

Chambon, Jean-Pierre, 2008. «Enfants cachés de la diglossie: à propos de quelques faux toponymes en *-*ialo*- du Massif Central occitan (Aveyron, Lozère, Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme)», *RLiR* 72, 541-562.

Chambon, Jean-Pierre, 2009. «À quelles conditions une onomastique occitane est-elle possible?», in: Latry, Guy (ed.), *La Voix occitane. Actes du VIIIe congrès de l'Association internationale d'études occitanes (Bordeaux, 12-17 octobre 2005)*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2, 1019-1036.

Chambon, Jean-Pierre / Chauveau, Jean-Paul, 2012. «Substantifs ambigènes figés en séries dans la toponymie de la Gaule», *RLiR* 76, 453-466.

Chambon, Jean-Pierre / Hennequin, Jean, 2015. «Toponymie, phonétique historique et sociolinguistique historique: le nom de lieu *Lyoffans* (Haute-Saône)», *Nouvelle Revue d'onomastique* 57, 147-154.

DCD = Courtieu, Jean (dir.), 1982-1987. *Dictionnaire des communes du département du Doubs*, 6 vol., Besançon, Cêtre.

Dieu, Hippolyte (dir.), 1858. *Atlas cantonal de la Haute-Saône*, Paris, Lemercier.

DLSR 1 = Schüle, Ernest / Scheurer, Rémy / Marzys, Zygmunt, 2002. *Documents linguistiques de la Suisse romande*, t. I: *Documents en langue française antérieurs à la fin du XIVe siècle conservés dans les cantons du Jura et de Berne*, Paris, CNRS.

DNLF = Dauzat, Albert / Rostaing, Charles, 1978. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2e éd., Paris, Guénégaud.

Dondaine, Colette, 1972. *Les Parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, Klincksieck.

Dondaine, Colette, 1997. *Noëls au patois de Besançon des XVIIe et XVIIIe siècles*, Thise, Jacques et Demontrond.

Dondaine, Colette, 2002. *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté d'après l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté, Strasbourg, Société de linguistique romane.

Gossen, Carl Theodor, 1957. «Die Einheit der französischen Sprache im XV. und XVI. Jahrhundert», *ZrP* 73, 427-459.

Humbert, Jean, 1939. *Glossaire du patois de Brotte-lès-Luxeuil*, Paris, Droz.

Jeandel, Louis / Chambon, Jean-Pierre, 2014. «Un document dialectologique du milieu du XIXe siècle concernant les noms de communes de la Haute-Saône: les *Glanures* de Charles Longchamps (1852-1856)», *Cahiers de la Société française d'onomastique* 6, 63-87.

Jeandel, Louis / Thévenin, André, 2015. *En Haute-Saône... avant 1700. Promenade dans les Archives départementales*, Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.

Lassus, François (dir.), 1995. *La Population de la Franche-Comté au lendemain de la Guerre de Dix Ans. Recensements nominatifs de 1654, 1657, 1666*, 4 vol., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Lemercier, André, 1992. *Deux siècles d'administration départementale. La Haute-Saône depuis 1790. Documents choisis et commentés*, Vesoul, Les Amis des Archives de la Haute-Saône.

Longchamps, Charles, 1852-1856. « Glanures. Notes étymologiques et statistiques sur les communes de la Haute-Saône », *Journal de la Haute-Saône, passim*.

Meyer-Lübke, Wilhelm, 1966. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, t. II : *Wortbildungslehre*, 2. durchgesehene und ergänzte Auflage von J. M. Piel, Heidelberg, Winter.

Morlet, Marie-Thérèse, 1969. *Le Vocabulaire de la Champagne septentrionale au Moyen Âge. Essai d'inventaire méthodique*, Paris, Klincksieck.

Mougin, Ernest, 1957. Patrum et Patriæ Honorem Servans. *Servance et son patois*, Elbeuf/Paris, Duval.

NDC = Collectif, 1969-1974. *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, 6 vol., Vesoul, Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.

Nègre, Ernest, 1983. « Toponymie du buis en France », *Nouvelle Revue d'onomastique* 1, 5-10.

Nègre, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.

Nyrop, Kristoffer, 1908. *Grammaire historique de la langue française*, t. III, Copenhague, Gyldendalske Boghandel.

Querret, Jean, 1748. *État par ordre alphabetique des villes, bourgs et villages du Comté de Bourgogne, dressé au sujet de la nouvelle Carte*, Paris, Ballard Fils.

Suchaux, Louis, 1866. *La Haute-Saône. Dictionnaire historique, topographique et statistique des communes du département*, 2 vol., Vesoul, Suchaux (réimpression, Paris, Le Livre d'histoire-Lorisse, 1991-1993).

Taverdet, Gérard, 1987. *Les Noms de lieux de la Haute-Saône*, Fontaine-lès-Dijon, ABDO.

Taverdet, Gérard, 1990. *Microtoponymie de la Bourgogne*, t. III (*corne-faucille*), Fontaine-lès-Dijon, ABDO.

Thiébaud, Jean-Marie, 2003. *Dictionnaire encyclopédique toponymique de la Franche-Comté*, 2 vol., Pontarlier, chez l'auteur.

Vuillemard, Bernard, s. d. *Les Lieux-dits d'Amblans et Velotte, de Bouhans-lès-Lure, de Genevreuille, d'Adelans, villages du canton de Lure*, s. l., chez l'auteur.